

# **Programme politique**

## **Renouveau Sherbrookoïs**

**Adopté par les membres en assemblée générale  
Mai 2013**



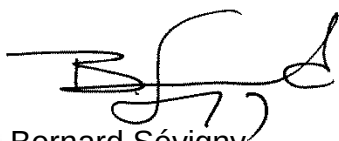
Chères citoyennes,  
Chers citoyens,

Le Renouveau Sherbrookoïs est fier de vous présenter son nouveau programme. Divisé en six thèmes et près de 70 propositions, le programme 2013 du Renouveau Sherbrookoïs articule notre vision de la gouvernance, de la gestion et du développement de notre ville, le tout ancré dans les valeurs de base qui sont à l'origine de notre implication politique : le développement durable, la participation citoyenne, la transparence, le leadership et la responsabilité fiscale.

Ce programme a été élaboré dans le cadre d'un processus ayant accordé une large place à la consultation. Différentes activités ont ainsi permis non seulement aux membres, mais aussi aux citoyennes et citoyens de participer à la réflexion et de communiquer leurs idées. Celles recueillies ont, par la suite, donné lieu à un ensemble de propositions qui ont été débattues et enrichies lors du Congrès d'orientation 2013.

Notre programme se veut une inspiration pour celles et ceux qui veulent faire de la politique autrement, qui partagent notre vision d'un développement responsable et durable et qui souhaitent voir les citoyennes et citoyens jouer un rôle plus grand dans le processus décisionnel municipal.

Bonne lecture à toutes et à tous!



Bernard Sévigny  
Président du Renouveau Sherbrookoïs



Guy LeFrançois  
Vice-président du Renouveau Sherbrookoïs

## TABLE DES MATIÈRES

---

|                                                                            |    |
|----------------------------------------------------------------------------|----|
| La déclaration originale de valeurs du Renouveau Sherbrookoï .....         | 4  |
| Les différents axes d'intervention du Renouveau Sherbrookoï .....          | 7  |
| Axe 1 - Le développement économique, l'innovation et la prospérité .....   | 7  |
| Axe 2 - La gestion municipale et les services aux citoyens.....            | 9  |
| Axe 3 - L'environnement, les infrastructures et le transport durable ..... | 11 |
| Axe 4 - La gouvernance et la participation citoyenne.....                  | 13 |
| Axe 5 - L'intégration et le développement social et communautaire .....    | 14 |
| Axe 6 - Sherbrooke : un milieu de vie exceptionnel .....                   | 16 |



# LA DÉCLARATION ORIGINALE DE VALEURS DU RENOUVEAU SHERBROOKOIS

---

## Le développement durable

***Le développement durable est avant tout un processus de changement. Ce changement est déterminé en fonction des besoins des citoyennes et citoyens, des limites de l'environnement et de l'accès équitable de toutes et tous aux différentes ressources.***

Le terme durable fait référence à l'équité que nous devons atteindre dans la satisfaction de nos besoins. Cette définition intègre l'espace et le temps (la pérennité). La satisfaction et la poursuite du mieux-être doivent s'étendre à tous, ainsi qu'aux générations futures. L'objectif du développement durable est de définir des politiques viables qui concilient les aspects économique, social, et environnemental des activités humaines; trois piliers à prendre en compte, par les détenteurs du pouvoir politique comme par leurs partenaires et la population. À ces trois piliers s'ajoute un enjeu transversal, indispensable à la définition et à la mise en œuvre de politiques et d'actions relatives au développement durable : la gouvernance. Cette dernière fait référence à la participation de tous les acteurs (citoyennes et citoyens, partenaires, leaders de la communauté, etc.) au processus de décision.

## La participation citoyenne

***Seule la participation de la population peut transformer des décisions techniquement adéquates en décisions socialement appropriées.***

La démocratie locale a aujourd'hui profondément besoin de se nourrir de la participation citoyenne pour répondre aux aspirations de la population et faire face à la complexité croissante des politiques publiques. Les citoyennes et les citoyens sont donc appelés à jouer un nouveau rôle dans la vie publique. La participation citoyenne est définie comme la participation volontaire, l'engagement de chaque citoyenne et citoyen à la vie publique, au-delà du devoir électoral qui demeure le fondement de la démocratie. La démocratie participative vise à favoriser un dialogue approfondi entre les élus ainsi que les acteurs locaux (citoyennes et citoyens, usagères et usagers, entreprises, leaders, communautés, etc.). Elle reconnaît aux citoyennes et aux citoyens une qualité « d'expertise d'usage », se donnant les moyens de les informer et de recueillir leur avis.

Les instruments et mécanismes mis en place doivent :

- être adaptés à une grande variété de projets et ouverts à toutes et tous;
- présenter une information suffisante afin de réduire l'avantage dont jouissent les experts;
- susciter une motivation à participer en garantissant le sérieux du projet et l'aboutissement à une action concrète qui se répercutera à travers les procédures de prise de décision;
- agir pour le bien commun.

## La transparence

***Les citoyennes et citoyens apportent une contribution essentielle à l'évolution des politiques et aux décisions prises au sein de l'appareil municipal. Ils concourent par le fait même à garantir que les élus œuvrent avec rigueur, soient plus sensibilisés à leurs préoccupations et à leurs besoins et rendent des comptes sur leurs décisions. La transparence est le premier gage de ce rapport.***

La démocratie participative implique d'abord la connaissance réciproque, pour les élus et la population, des problématiques et des besoins en cause, ainsi qu'un consensus sur les pistes de solution à mettre en œuvre et la façon de les prioriser. On dira d'une action qu'elle est transparente lorsque les différentes étapes de son déroulement sont clairement définies, compréhensibles et que l'information est accessible à toutes et tous. Des mécanismes doivent donc être mis en place afin d'améliorer l'accès à l'information et la transparence. Les nouvelles technologies de l'information peuvent notamment permettre une meilleure diffusion des travaux des instances qui ont la responsabilité de définir les orientations et les politiques publiques, de nouvelles avenues en termes de consultation et d'implication, en plus d'une offre de services adaptée à la population.

## Le leadership

***La capacité des élus de faire adhérer les citoyennes et les citoyens aux orientations et aux actions entreprises est primordiale. Il est essentiel d'être à l'écoute de la population, d'offrir une vision rassembleuse et concertée du développement de notre milieu de vie.***

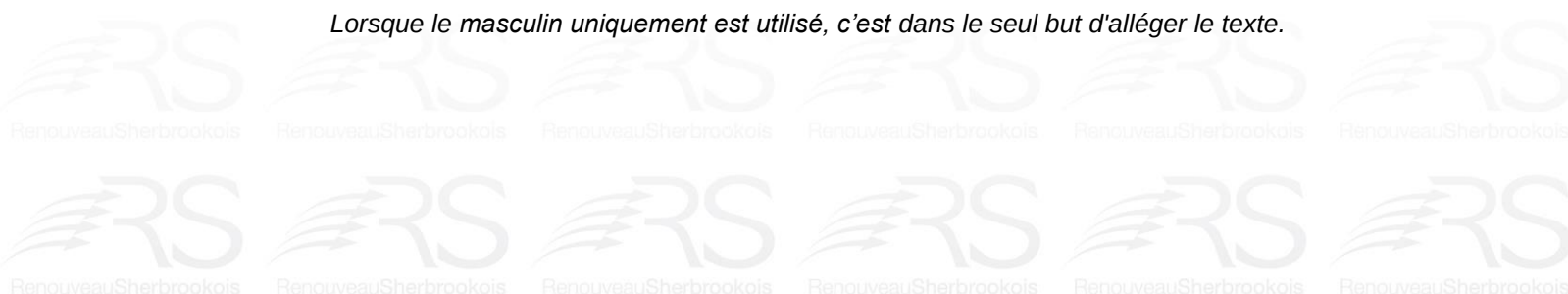
Le leadership doit conduire à la mobilisation des citoyennes et citoyens autour des enjeux définis par le Renouveau Sherbrookois et ses élus, tout en faisant adhérer la population aux moyens proposés pour y répondre, dans une optique de partenariat et de concertation. Le niveau de reconnaissance des citoyennes et des citoyens, des organismes et des partenaires autour des projets mis de l'avant constitue la mesure de la qualité du leadership exercé par notre formation politique.

## La responsabilité fiscale

***Les élus ont le devoir de gérer les finances publiques dans l'intérêt du bien commun, et ce, dans une perspective de long terme.***

Le Renouveau Sherbrookois souscrit au principe d'équité entre les générations. Il importe conséquemment de gérer les finances municipales de façon rigoureuse et responsable, c'est-à-dire de prendre des décisions de manière à éviter d'endetter les générations futures de Sherbrookoises et de Sherbrookois, tout en offrant à la population des services et un milieu de vie à la hauteur de leur contribution fiscale et de leurs besoins.

*Lorsque le masculin uniquement est utilisé, c'est dans le seul but d'alléger le texte.*



## LES DIFFÉRENTS AXES D'INTERVENTION DU RENOUVEAU SHERBROOKOIS

---

### Axe 1 - Le développement économique, l'innovation et la prospérité

Au Renouveau Sherbrookois, nous sommes d'avis que Sherbrooke dispose d'atouts extraordinaires pour assurer son développement économique à cause de la présence de deux universités sur son territoire. Il est donc primordial de s'assurer d'un haut niveau de collaboration entre les universités et les entreprises, pour favoriser l'intégration de la recherche et de l'innovation dans l'économie locale, afin de maintenir des emplois de qualité et d'en créer de nouveau. Une conséquence directe devrait être un plus haut taux de rétention des diplômés.

Sherbrooke a l'avantage d'avoir un aéroport et ses propres barrages hydroélectriques. Ces deux actifs majeurs de notre ville peuvent servir de leviers économiques importants en les développant de façon à bien utiliser tout leur potentiel.

Notre ville bénéficie aussi de plusieurs services et organismes voués à la création et au développement des entreprises. Par contre, il semble que ceux-ci ne soient pas bien connus par les entrepreneurs et ceux qui désirent le devenir. En ce sens, il faut donc favoriser une meilleure concertation du milieu et une meilleure connaissance de ces outils disponibles, pour aider l'entrepreneuriat et le développement des entreprises existantes.

Ainsi, le Renouveau Sherbrookois accordera la priorité aux actions suivantes :

- 1.1.** Poursuivre le développement des infrastructures de l'aéroport, notamment en favorisant l'accès, de façon à desservir la communauté d'affaires et la population et ainsi favoriser le développement économique.
- 1.2.** Initier une stratégie de diversification des activités d'Hydro-Sherbrooke en favorisant les partenariats dans des projets de développement structurants et en étant ouvert à des sources d'énergie alternatives.
- 1.3.** Favoriser l'intégration de la recherche et de l'innovation dans les entreprises présentes sur le territoire dans le but de sécuriser les emplois existants et d'aider à la création de nouveaux emplois.

- 1.4.** Soutenir les organismes de transfert technologique pour permettre la création d'entreprises innovantes et la création d'emplois de qualité.
- 1.5.** Soutenir les initiatives visant le développement de l'entrepreneuriat en favorisant une concertation des organismes locaux et régionaux existants et en contribuant à la promotion de leurs services.
- 1.6.** Encourager le démarrage d'entreprises, en misant sur les forces du milieu sherbrookoise et en offrant aux entrepreneurs les outils nécessaires au démarrage de leurs entreprises et à leur développement.
- 1.7.** Supporter le développement du commerce de proximité, en faisant la promotion des outils disponibles pour les commerçants locaux ou pour les entrepreneurs qui souhaitent établir un commerce.
- 1.8.** Favoriser un équilibre entre les secteurs commerciaux dans les différents secteurs de la ville tout en favorisant l'implantation des immeubles à bureaux dans le centre-ville.
- 1.9.** Encourager le développement d'entreprises d'économie sociale (dont les coopératives) ainsi que leur soutien, en partenariat avec les différents acteurs du territoire et les paliers de gouvernement.
- 1.10.** Supporter des initiatives en matière de développement rural sur le territoire.
- 1.11.** Continuer à jouer un rôle de premier plan dans la concertation régionale pour l'accueil, l'intégration et la rétention des étudiants et diplômés à Sherbrooke et en Estrie.
- 1.12.** Relancer le centre-ville par une stratégie favorisant l'implantation d'entreprises de l'économie du savoir.
- 1.13.** Soutenir davantage le développement du secteur industriel en favorisant des méthodes de production plus innovantes et en encourageant l'investissement dans les nouvelles technologies.
- 1.14.** Supporter le développement récréotouristique et valoriser les infrastructures qui y sont associées.



## **Axe 2 - La gestion municipale et les services aux citoyens**

Au Renouveau Sherbrookoï, nous croyons à la responsabilité fiscale et en ce sens, plusieurs propositions que nous avançons ont trait à l'efficacité de la gestion et au contrôle des dépenses. Les citoyens s'attendent en effet à une prestation de services de qualité dans le respect de leur capacité de payer.

La ville ne fait cependant pas que de fournir des services. Pour nous, elle doit aussi œuvrer à enrichir la qualité de vie sous tous ses aspects, qu'il s'agisse d'assurer la sécurité et la quiétude des résidents, d'encourager le civisme ou encore de faciliter la communication entre les instances municipales et les citoyens.

Ainsi, le Renouveau Sherbrookoï accordera la priorité aux actions suivantes :

- 2.1** Poursuivre une gestion rigoureuse, équilibrée et transparente des finances et de la dette municipales.
- 2.2** Adopter des mesures de contrôle des dépenses afin de contenir la croissance du budget de fonctionnement.
- 2.3** Identifier et mettre en œuvre des solutions à la problématique des régimes de retraite, en tenant compte de la capacité de payer des contribuables.
- 2.4** Continuer à faire preuve de leadership dans la recherche de moyens pour diversifier les sources de revenus afin d'être moins dépendants de la taxe foncière.
- 2.5** Poursuivre la révision des activités municipales dans une perspective permanente de recherche d'efficacité et d'efficience de l'appareil municipal.
- 2.6** Alléger la structure administrative de la ville dans une approche d'optimisation des ressources et d'amélioration de la qualité des services aux citoyens.
- 2.7** Veiller à ce que le niveau de taxation respecte la capacité financière des citoyens.
- 2.8** Rapprocher la ville et le citoyen par des moyens technologiques, dont l'implantation d'un guichet unique interactif de traitement des demandes et plaintes des citoyens.
- 2.9** Renforcer les actions visant à favoriser une meilleure cohabitation des usagers du réseau routier dans le but d'améliorer la sécurité.

- 2.10** Poursuivre la mise en place de mesures destinées à assurer la quiétude et la sécurité dans les quartiers, particulièrement dans les parcs.
- 2.11** Faire la promotion active du civisme comme composante d'un milieu de vie sécuritaire et attrayant.
- 2.12** Travailler en partenariat avec les institutions du territoire pour l'amélioration des pratiques et des services de l'administration municipale.
- 2.13** Rendre plus accessibles l'information et la réglementation municipales pour une plus grande compréhension et appropriation de celles-ci par la population.
- 2.14** Encourager l'achat local dans le cadre des approvisionnements et des activités municipales.

### **Axe 3 - L'environnement, les infrastructures et le transport durable**

Au Renouveau Sherbrookoï, le développement durable est au cœur de nos préoccupations. Nous avons la conviction qu'un milieu où il fait bon vivre passe par la protection et la mise en valeur de notre environnement. En adoptant des pratiques de développement équilibrées et respectueuses qui répondent à nos besoins, sans compromettre ceux des prochaines générations, nous pourrions nous donner une ville à la hauteur de nos aspirations.

Bordés de quatre rivières au cœur d'un territoire de 365 km carrés riche en espaces naturels, les citoyens bénéficient d'un milieu de vie exceptionnel. L'implication citoyenne et collective sur des enjeux aussi variés que l'eau, la réduction des gaz à effet de serre (GES) et la valorisation de nos déchets-ressources se doit d'être encouragée par la reconnaissance et le soutien des bonnes pratiques.

Sherbrooke bénéficie d'un important réseau d'infrastructures. Nous avons le devoir de le maintenir en excellent état, afin que tous les citoyens puissent en bénéficier. Les services de proximité, le transport durable et la gestion responsable de nos ressources demeurent au cœur de nos préoccupations.

Ainsi, le Renouveau Sherbrookoï accordera la priorité aux actions suivantes :

- 3.1** Miser sur les transports durables (développement et amélioration du transport en commun, des modes de déplacements actifs, du circuit cyclable utilitaire) en procédant à la mise œuvre du plan de mobilité durable.
- 3.2** Prioriser l'amélioration du réseau routier, en commençant par les artères principales.
- 3.3** Améliorer et renforcer la gestion des déchets auprès des industries, commerces et institutions (ICI) et de tous les types d'immeubles à logements.
- 3.4** Poursuivre les efforts de préservation de l'environnement en mettant en valeur et en multipliant les espaces naturels (en visant 12 % du territoire de la Ville de Sherbrooke), afin d'assurer un patrimoine naturel aux générations futures.
- 3.5** Mieux encadrer les promoteurs afin de préserver les arbres matures.
- 3.6** Soutenir l'implantation de jardins communautaires sur le territoire de la ville.

- 3.7** Favoriser le développement de l'agriculture urbaine et encourager son intégration dans les milieux de vie des citoyens.
- 3.8** Se doter d'une politique de reconnaissance municipale de soutien des bonnes pratiques environnementales sur le territoire.
- 3.9** Améliorer l'accessibilité aux infrastructures de recyclage et de mise en valeur des déchets ressources (matières résiduelles revalorisables).
- 3.10** Encourager le développement résidentiel inspiré du concept d'écoquartier.
- 3.11** Préserver notre patrimoine agricole en soutenant et en faisant la promotion de l'agriculture de proximité et des pratiques durables.
- 3.12** Maintenir une gestion exemplaire de l'eau sur le territoire en encourageant les bonnes pratiques par la sensibilisation et un meilleur encadrement.
- 3.13** Développer un réseau de parcs nature sur le territoire.
- 3.14** Sensibiliser la population à différents enjeux environnementaux et souscrire activement à la diminution des GES.

## Axe 4 - La gouvernance et la participation citoyenne

Au Renouveau Sherbrookois, nous estimons qu'il est sain d'évaluer et d'adapter la structure politique de la ville et par ricochet, d'aller encore plus loin en matière de participation citoyenne, une autre valeur du Renouveau Sherbrookois.

Pour nous, en effet, les élus doivent montrer la voie et mettre en place un meilleur modèle de gouvernance qui prône l'optimisation des ressources municipales. Cet objectif suppose une redéfinition du rôle des élus, ainsi qu'une participation accrue des citoyens à différents processus consultatifs et instances décisionnelles. Le tout s'accompagne d'initiatives visant à informer et à intéresser les citoyens, de manière à favoriser leur implication.

Ainsi, le Renouveau Sherbrookois accordera la priorité aux actions suivantes :

- 4.1** Revoir la structure de gouvernance politique de la ville de Sherbrooke et redéfinir le rôle et les fonctions des élus.
- 4.2** Poursuivre le renouvellement des processus et des outils de participation citoyenne tout en favorisant l'échange entre les citoyens et les élus, et leur implication dans les instances décisionnelles.
- 4.3** Bonifier les pratiques d'information afin d'accroître l'intérêt, l'implication et le sentiment d'appartenance des citoyens.
- 4.4** Favoriser la création de comités de citoyens dans les différents secteurs de la ville.
- 4.5** Impliquer plus directement les citoyens dans le processus de préparation du budget annuel par l'instauration de consultations prébudgétaires.
- 4.6** Poursuivre le déploiement de processus de consultation novateurs, notamment par le Web, qui interpellent davantage les citoyens en amont des décisions.

## **Axe 5 - L'intégration et le développement social et communautaire**

Au Renouveau Sherbrookoï, nous avons la conviction qu'il faut s'inspirer des éléments qui distinguent notre ville pour en faire un cadre de vie agréable, solidaire et accueillant. Sherbrooke, en effet, est une ville qui se démarque à plusieurs égards : par la composition de sa population, où l'on retrouve bon nombre d'immigrants et de réfugiés ainsi qu'une présence significative d'étudiants, par son statut de ville-centre en Estrie et par la grande diversité des communautés qui l'habitent. Nous devons donc miser sur ces forces pour animer et soutenir le développement social et communautaire du territoire. Le rôle de la ville en cette matière, celui de leader, de partenaire et de facilitateur, ne peut que s'en trouver renforcé.

Cet objectif passe par des initiatives concrètes à travers lesquelles la Ville peut continuer d'œuvrer à l'amélioration constante des conditions de vie de la population, particulièrement auprès des plus vulnérables et démunis. Le logement social, les mesures visant à briser l'isolement et à favoriser l'entraide et l'équité (hommes/femmes, intergénérationnelles), l'intégration active des personnes issues des communautés culturelles ainsi que le soutien aux organismes communautaires, autant d'initiatives qui doivent être poursuivies dans le respect des compétences municipales. Enfin, nous croyons que la Ville doit également jouer un rôle de premier plan dans la concertation et les interventions au niveau régional en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

Ainsi, le Renouveau Sherbrookoï accordera la priorité aux actions suivantes :

- 5.1** Consolider le développement du logement social et communautaire et assurer la pérennité des unités d'habitation.
- 5.2** Promouvoir la mixité sociale des quartiers afin de briser l'isolement, soutenir l'intégration des différentes communautés et favoriser le rapprochement intergénérationnel.
- 5.3** Adopter des mesures qui favorisent la construction de divers types d'habitation au centre-ville.
- 5.4** Augmenter le soutien, le financement et les partenariats avec les organismes communautaires du territoire.
- 5.5** Soutenir les initiatives visant à encourager la persévérance scolaire.

- 5.6** Poursuivre l'intégration des communautés culturelles et intensifier les partenariats avec leurs organismes représentatifs pour la réalisation de projets communs.
- 5.7** Soutenir les initiatives culturelles soumises par des promoteurs ou des artistes issus de communautés de diverses origines.
- 5.8** Poursuivre les actions concertées visant à combattre la pauvreté et l'exclusion sociale.
- 5.9** Soutenir les initiatives qui contribuent à combattre les préjugés envers les groupes de population démunis et vulnérables.
- 5.10** Adopter des mesures facilitant la participation des aînés dans les comités citoyens, en éliminant des éléments contraignants comme l'accès au transport.
- 5.11** Faciliter l'intégration des personnes issues des communautés culturelles en favorisant l'opportunité d'emploi et la formation pertinente tout en encourageant les employeurs à faire de même.

## **Axe 6 - Sherbrooke : un milieu de vie exceptionnel**

Sherbrooke est un endroit où il fait bon vivre. Le dynamisme de ses communautés ainsi que le bouillonnement culturel, artistique, sportif et communautaire que l'on y retrouve y contribuent pour beaucoup.

Au Renouveau Sherbrookois, nous croyons que ce milieu de vie exceptionnel doit être protégé et enrichi par des mesures concrètes qui touchent les parcs et autres lieux publics que les infrastructures culturelles, sportives et de loisirs. La ville doit également jouer un rôle de premier plan dans la mise en valeur du patrimoine sherbrookois et le soutien aux créateurs et à la communauté artistique. Sherbrooke est une grande communauté d'accueil que l'on gagne à découvrir et à partager.

Ainsi, le Renouveau Sherbrookois accordera la priorité aux actions suivantes :

- 6.1** Faire la promotion de Sherbrooke comme milieu de vie, en complémentarité avec les initiatives déjà en place au niveau local et régional, et renforcer le sentiment d'appartenance de la population.
- 6.2** Consolider et développer les initiatives dans le cadre du programme Villes amies des aînés (VADA).
- 6.3** Améliorer les infrastructures dans les parcs en fonction des besoins et intérêts des citoyens et promouvoir davantage leur utilisation.
- 6.4** Poursuivre la promotion de l'activité physique et du sport chez les jeunes.
- 6.5** Soutenir les programmes d'accès aux sports et loisirs pour les moins nantis.
- 6.6** Assurer une meilleure diffusion de l'art et de la culture à Sherbrooke et en favoriser l'accès, notamment par l'ajout d'infrastructures appropriées aux besoins du milieu.
- 6.7** Soutenir le développement d'infrastructures de production et de diffusion culturelle au centre-ville.